

CENTRE AQUASPORTIF  
PROTOCOLE SANITAIRE  
NOVEMBRE 2021

  
Val d'Isère



***Pour déterminer le schéma sanitaire à mettre en place le 27 novembre, Le CAS s'est appuyé sur la déclinaison des mesures sanitaires pour le sport diffusé par le ministère des sports le 26 novembre 2021.***

***Une signalétique appropriée sera apposée pour rappeler les gestes barrières, Les mesures sanitaires n'étant pas de la responsabilité de l'exploitant.***

# ORGANISATION GÉNÉRALE DU CAS

## **Période**

Du 27 novembre au 1<sup>er</sup> mai 2022

## **Espace Plage / Wellness (saunas, hammam, jacuzzis) :**

Tous les jours de 10h à 21h

Nocturne le mercredi jusqu'à 22h

## **Les espaces Sportifs (muscultation, cardio, escalade, salle multisports)**

Tous les jours de 10h à 21h

## **L'institut Pure Altitude**

Du dimanche au vendredi de 10h à 13h et de 15h à 20h

- Pass sanitaire obligatoire
- Les espaces sont nettoyés et désinfectés régulièrement au cours la journée
- Du gel est disponible à l'entrée des différents espaces
- Le masque est obligatoire dans l'ensemble du Centre Aquasportif. excepté au moment de la pratique sportive et de son encadrement effectif.
- Respecter une distance physique de 2 mètres
- Plus de jauge sur l'ensemble des espaces

